

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2024 - B2024/009300 - 2022 B 00478 - 910 954 965 - JEMT FINANCE

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

certa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS JEMT FINANCE		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		169 RUE DE LA FORET		26000 VALENCE				
SIRET		9 1 0 9 5 4 9 6 5 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 11				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 3				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
ACIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012		
		{	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *			028		030		
	Immobilisations financières * (1)			040	5 365 095	042		5 365 095
	Total I (5)			044	5 365 095	048		5 365 095
ACIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	21 600	070		21 600
			Autres* (3)	072	399 993	074		399 993
	Valeurs mobilières de placement			080		082		
	Disponibilités			084	3 910	086		3 910
	Charges constatées d'avance*			092		094		
	Total II			096	425 503	098		425 503
	Total général (I + II)			110	5 790 598	112		5 790 598
PASSIF				Exercice N NET				
				I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			5 363 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126			5 957	
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131	)	132		113 186	
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136			183 636	
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142			5 665 780	
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			4 608	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	10 652	)	172	33 355	
	Comptes courants d'associés			173			86 855	
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176			124 818	
Total général (I + II + III)				180			5 790 598	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	600
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	397 452		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEMT FINANCE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

Production vendue

biens

services *

dont export et livraisons
intracommunautaires

209

215

217

210

214

218

216 000

Production stockée*

(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

222

Production immobilisée*

224

Subventions d'exploitation reçues

226

Autres produits

230

2

Total des produits d'exploitation hors TVA (I)

232

216 002

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)

Variation de stocks (marchandises)*

Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

Autres charges externes* :

(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)

242

14 846

Impôts, taxes et versements assimilés

(dont CFE et CVAE *)

243

332

244

2 087

Rémunérations du personnel*

250

120 000

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

49 353

Dotations aux amortissements*

(dont amortissement du fonds de commerce en application de
l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)

255

254

Dotations aux provisions

256

Autres charges

dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *

259

dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles

260

262

Total des charges d'exploitation (II)

264

186 285

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270

29 717

Produits financiers (III)

280

167 567

Charges financières (V)

294

17

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges exceptionnelles (VI)

{

dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

347

dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles

(art. 39 quinquies D)

348

300

202

Impôt sur les bénéfices* (VII)

306

13 429

2- BÉNÉFICES OU PERTES :

Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

310

183 636

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

183 636

314

Régime d'impôt

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*

316

Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles*

322

Impôts et taxes non déductibles*

(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)

324

13 429

Divers*, dont intérêts excédentaires

des cptes-cts d'associés

247

Ecart de valeurs liquidatives sur

OPC*

248

330

61 216

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un
crédit-bail immobilier et de levée d'option

(

Part des loyers dispensée de
réintégration (art. 239 sexies D)

249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprises nouvelles (44 sexies)

986

ZFU -TE (44. octies A)

987

342

Reprise d'entreprises en difficulté

(44 septies)

981

JEI (44. sexies A)

989

ZRD (44 terdecies)

127

ZRR (44. quinquies)

138

Bassins d'emploi à redynamiser (44

duodecies)

991

Investissements et

souscriptions outre-mer

344

ZFANG (44 quaterdecies)

345

Zone de développement prioritaire

(44 septdecies)

993

Créance due au titre du report en arrière du déficit

346

350

167 567

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)

655

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)

643

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)

645

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)

647

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)

648

Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)

641

Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)

990

Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)

649

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

90 714

354

Déficit

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

20 000

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

70 714

372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

ANNEXE COMPTABLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
 CRÉDIT BAIL
 LOCATIONS
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
 ÉTAT DES STOCKS
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
 EFFETS DE COMMERCE
 ENTREPRISES LIÉES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
 LES ENGAGEMENTS
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
 LES EFFECTIFS
 CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES
 DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
 TRANSFERTS DE CHARGES
 ANNEXES COVID-19
 DETTES LIÉES À LA COVID-19
 COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
O		
O		
		NA
O		
O		
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
		NA
		NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
		Inst. générales, agencts & aménagts divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			5 364 495,00		600,00	
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL				5 364 495,00		600,00	
TOTAL GENERAL				5 364 495,00		600,00	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL							
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					5 365 095,00	
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL						5 365 095,00	
TOTAL GENERAL						5 365 095,00	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SC TEEM - 275 Chemin de Galimbet 26300 CHATEAUNEUF-S	1 000,00	-28 957,26	60,00	-28 957,26
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNE	2 000,00	-18 663,22	74,75	73 026,74
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 2	707 300,00	4 243 261,18	81,03	788 575,63
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR I	310 000,00	45 726,98	99,68	45 726,98
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SU	79 572,42	-65 646,44	95,00	33 094,10
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF S	8 980,00	-28 647,31	89,80	-9 328,77
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	(Quote-part du capital detenu en %	(7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SC TEEM - 275 Chemin de Galimbet 26300 CHATEAUNEUF-SUR- ISERE - 979035490	1 000,00		60,00	600,00	600,00				-28 957,26	
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 919661652	2 000,00		74,75	1 495,00	1 495,00			114 878,00	73 026,74	
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 26000 VALENCE - 488324120	707 300,00		81,03	4 659 020,00	4 659 020,00			16 236 879,34	788 575,63	126 082,00
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 488384256	310 000,00		99,68	600 000,00	600 000,00			56 472,00	45 726,98	41 485,24
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 502728041	79 572,42		95,00	95 000,00	95 000,00			60 838,00	33 094,10	
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 842715229	8 980,00		89,80	8 980,00	8 980,00				-9 328,77	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	(Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 600,00	21 600,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	2 540,94	2 540,94	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	397 452,36	397 452,36	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		421 593,30	421 593,30	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 363 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 363 000,00	1,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 607,78	4 607,78		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 265,45	7 265,45		
Etat & Impôts sur les bénéfices	13 429,00	13 429,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	10 652,00	10 652,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 008,80	2 008,80		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	86 855,12	86 855,12		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	124 818,15	124 818,15		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

4 104,45

Dettes fiscales et sociales

386,80

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

4 491,25



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 600	
TOTAL	2 600,00	

JEMT FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 5 363 000 Euros
Siège social : 169 Rue de la Forêt, VALENCE (26000)
RCS ROMANS 910 954 965

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2024

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 197 065Euros de l'exercice de la manière suivante :

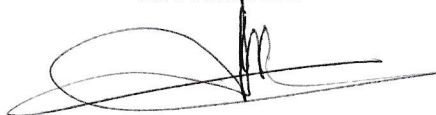
Bénéfice de l'exercice social	183 636,25 Euros
A la réserve légale	9 181,81 Euros
Le solde	174 454,44 Euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élèvera à la somme de 287 640,80 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 5 665 779,79 Euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Certifié conforme
Le Président



Nicanor RICOTE

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*Expert Judiciaire auprès de
La Cour d'appel de GRENOBLE*

*36, rue Jean Jullien-Davin
CS 90105
26904 VALENCE Cedex 9*

*Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98*

JEMT FINANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 363 000 euros
169 Rue de la Forêt
26000 VALENCE
RCS ROMANS 910 954 965

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société JEMT FINANCE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JEMT FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 17 juin 2024.



Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes



BILAN - ACTIF

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				93		96
Participations	5 365 095		5 365 095		5 364 495	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 365 095		5 365 095	93	5 364 495	96
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				7		4
Clients (3)	21 600		21 600			
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	2 541		2 541		1 308	
Groupe et associés (3)	397 452		397 452		197 760	
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 910		3 910		9 436	
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	425 503		425 503	7	208 504	4
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 790 598		5 790 598	100	5 572 999	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 363 000)	5 363 000	93	5 363 000	96
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		2		
Réserve légale	5 957			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	113 186			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	183 636	3	119 144	2
SITUATION NETTE	5 665 780	98	5 482 144	98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 665 780	98	5 482 144	98
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	86 855	2	87 255	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	503			
Fournisseurs, factures non parvenues	4 104		3 600	
Dettes fiscales et sociales	33 355	1		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	124 818	2	90 855	2
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 790 598	100	5 572 999	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

124 818

90 855



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 12/02/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	216 000	100			216 000	
Montant net du chiffre d'affaires	216 000	100			216 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	2				2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	216 002	100			216 002	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 846	7	6 938		7 907	114
Impôts, taxes et versements assimilés	2 087	1			2 087	
Salaires et traitements	120 000	56			120 000	
Charges sociales	49 353	23			49 353	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	186 285	86	6 938		179 347	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29 717	14	-6 938		36 656	528
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 12/02/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	167 567	78	126 082		41 485	33
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	167 567	78	126 082		41 485	33
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	17				17	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	17				17	
RÉSULTAT FINANCIER	167 550	78	126 082		41 468	33
RÉSULTAT COURANT avant impôts	197 267	91	119 144		78 124	66
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	202				202	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	202				202	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-202				-202	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	13 429	6			13 429	
TOTAL DES PRODUITS	383 570	178	126 082		257 488	204
TOTAL DES CHARGES	199 933	93	6 938		192 995	
Bénéfice ou Perte	183 636	85	119 144		64 493	54

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencs & aménagts divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
TOTAL					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		5 364 495,00		600,00
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			5 364 495,00		600,00
TOTAL GENERAL			5 364 495,00		600,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				5 365 095,00	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					5 365 095,00	
TOTAL GENERAL					5 365 095,00	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SC TEEM - 275 Chemin de Galimbet 26300 CHATEAUNEUF-S	1 000,00	-28 957,26	60,00	-28 957,26
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNE	2 000,00	-18 663,22	74,75	73 026,74
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 2	707 300,00	4 243 261,18	81,03	788 575,63
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR I	310 000,00	45 726,98	99,68	45 726,98
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SU	79 572,42	-65 646,44	95,00	33 094,10
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF S	8 980,00	-28 647,31	89,80	-9 328,77
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Nicanor RICOTE

Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (//)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (//) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (//)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SC TEEM - 275 Chemin de Galimbet 26300 CHATEAUNEUF-SUR- ISERE - 979035490	1 000,00		60,00	600,00	600,00				-28 957,26	
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 919661652	2 000,00		74,75	1 495,00	1 495,00			114 878,00	73 026,74	
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 26000 VALENCE - 488324120	707 300,00		81,03	4 659 020,00	4 659 020,00			16 236 879,34	788 575,63	126 082,00
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 488384256	310 000,00		99,68	600 000,00	600 000,00			56 472,00	45 726,98	41 485,24
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 502728041	79 572,42		95,00	95 000,00	95 000,00			60 838,00	33 094,10	
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 842715229	8 980,00		89,80	8 980,00	8 980,00				-9 328,77	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au S A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères		Capital (6)								
		Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)								
		Quote-part du capital detenu en %								
		Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	Brute							
			Nette							
		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)								
		Montant des cautions et avals donnees par la societe (7)								
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)								
		Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)								
		Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)								

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 600,00	21 600,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 540,94	2 540,94	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	397 452,36	397 452,36	
TOTAUX		421 593,30	421 593,30	
Renvois	(1) Montant	Nicanor RICOTE Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9		
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			